

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 9
- absents : 2
- exclus : 0

Séance du 27 septembre 2021 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusés : CORNAND Jean-Jacques (a donné pouvoir à DUMAS Chantal), ARDISSON Jean-Claude (a donné pouvoir à MILLET Jérôme).

Date de convocation :
20/09/2021

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Objet :

Délibération n°31.2021

Attribution de subvention Association Intervalle et Syndicat du tilleul pour l'année 2021

Monsieur le Maire délègue à Jérôme MILLET la présentation des demandes de subvention de l'association Intervalle et du Syndicat du tilleul. Monsieur Christian THIRIOT a quitté la salle et n'a pas pris part au vote. Le pouvoir de Monsieur Jean-Jacques CORNAND n'a pas été pris en compte car impliqué dans ces associations.

Monsieur MILLET propose les attributions suivantes :

Association	Montant attribué 2020	Montant demandé 2021	Montant proposé 2021
Syndicat du tilleul	200		200
Intervalle	200		200

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver les montants proposés ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à ces associations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 27.09.2021
Christian THIRIOT, Maire.

